



POST TENEBRAS LUX

ARRÊTÉ

relatif à la dénomination de divers chemins
de la commune de Pregny-Chambésy.

du 8 juin 1957

LE CONSEIL D'ÉTAT

vu la nécessité de donner des noms aux nouveaux chemins
privés créés pour le morcellement compris entre la route de Lausan-
ne et la voie du chemin de fer, propriété de la S.A. Valoris;

vu les propositions du service des archives d'Etat en date
des 12 janvier 1956 et 14 mars 1957;

vu les délibérations du Conseil municipal de la commune
de Pregny-Chambésy, en séances des 6 mars et 21 mai 1957;

vu le règlement sur la désignation des artères, du 9 octobre
1931,

ARRÊTÉ:

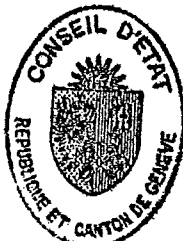
Il est donné:

- 1.- Le nom de "Chemin William Barbey" au chemin privé débou-
chant sur le chemin communal de Chambésy, en souvenir de
William Barbey, 1842-1914, botaniste, dont la famille a donné un riche
herbier à l'Université de Genève et a habité "La Ferrière".
- 2.- Le nom de "Chemin du Vengeron" au chemin privé sans issue
débouchant sur le chemin communal de Chambésy et partant
en direction du ruisseau du Vengeron.
- 3.- Le nom de "Chemin Panissod" au chemin privé reliant le che-
min communal de Chambésy au chemin du Vengeron, en souve-
nir d'Isaac Panissod, maire de Pregny de 1846 à 1862, et de Jean-Marie
Panissod, maire de Pregny de 1869 à 1875 et de 1879 à 1906.
- 4.- Le nom de "Chemin du Champ de Blé" au chemin privé sans
issue partant du chemin Panissod en direction du ruisseau du
Vengeron.

Ces nouvelles dénominations entrent immédiatement en vigueur.

**

Certifié conforme
Le conseiller d'Etat délégué:



Communiqué à :

Travaux 8 ex.
Sautier 1 ex.
Archives 1 ex.

Chancy